MUNICIPALITÉ DE VAL-DES-MONTS

1, ROUTE DU CARREFOUR, VAL-DES-MONTS (QUÉBEC) J8N 4E9
TÉLÉPHONE : 819 457-9400 – TÉLÉCOPIEUR : 819 457-4141
SITE WEB : www.val-des-monts.net

Direction des services opérationnels
- Travaux publics

Demande pour l'entretien hivernal d'une voie privée

1. **Consentement du propriétaire du chemin - Article 4.3 du règlement portant le numéro 782-16. L'autorisation du propriétaire pour l'entretien hivernal du chemin sur lequel se trouvent toutes les composantes de la voie privée est obligatoire.**

   Je, (nous) soussigné (s), propriétaire (s) du chemin _____, autorise la Municipalité de Val-des-Monts à prendre en charge l'entretien hivernal de toutes les composantes de cette voie privée.

Autorisation	
Propriétaire (s) (en lettres moulées)	**Signature (s)**

2. **Demande des propriétaires riverains pour l'entretien hivernal d'une voie privée**.

   Nous soussignés, propriétaires riverains du chemin _____ demandons à la Municipalité de Val-des-Monts la prise en charge de ce chemin pour en effectuer les travaux d'entretien hivernal, à nos frais, suivant une compensation décrétée par le Conseil municipal, et ce, selon les conditions énumérées au règlement portant le numéro 782-16 et ses amendements - Pour édicter les modalités concernant la prise en charge par la Municipalité de Val-des-Monts pour l'entretien des voies privées ouvertes au public par tolérance.

Propriétaire (En lettres moulées)	Adresse civique	Signature

Propriétaire (En lettres moulées)	Adresse civique	Signature